

## Intervention de la police au centre courrier d'Asnières

# Montée du mouvement social, les flics se pointent avec les flash-balls !

L'opération d'enfumage du gouvernement, après le succès de la première journée de mobilisation contre la casse du Code du Travail le 9 mars, ne suffit visiblement pas à empêcher la contestation de monter. Les modifications à la marge du projet de loi ne satisfont que les organisations qui, de toute façon, soutiennent la loi depuis le début, Hollande et Valls sortent le bâton contre celles et ceux qui organisent la mobilisation.

Lundi 14 mars, une Assemblée Générale se tenait dans le centre courrier d'Asnières (Hauts-de-Seine), au cours de laquelle des grévistes de Levallois-Perret, des étudiants de la fac de Nanterre, des militants de SUD PTT informaient les agents du bureau de la lutte contre la loi El Khomri et les appelaient à participer aux prochaines échéances de mobilisation.

Des invité-es surprises en tenue bleue réglementaire, mais pas vraiment de facteurs/trices, ont fait irruption en pleine AG. 6 agents de police, équipé-es de gants plombés, de bombes lacrymogènes et de flash-balls. Ils avaient manifestement l'intention d'empêcher les étudiants de s'adresser aux postier-ères et de les embarquer. L'intervention des postier-es d'Asnières a empêché la police d'arriver à leurs fins, et ces derniers ont du quitter piteusement le centre au bout d'un quart d'heure.

La Fédération SUD PTT dénonce cette intervention des forces de police dans un lieu de travail, contre des militant-es, salarié-es et étudiant-es, qui font simplement usage de leur droit d'expression. Nous sommes confrontés à la réaction d'un gouvernement qui a peur de la mobilisation conjointe de la jeunesse et du monde du travail. Depuis son instauration, l'état d'urgence a été utilisé en majorité contre les militant-es du mouvement social, qu'ils/elles soient militant-es syndicaux/ales, politiques, écologistes, etc. À mesure que la colère grandit, la répression risque de s'accroître.

Mais cette intervention policière n'aurait évidemment pas eu lieu sans appel de La Poste aux forces de l'ordre. Il s'agit d'un épisode de plus, même s'il est particulièrement grave, de la politique de criminalisation de l'action syndicale que les directions appliquent en guise de « dialogue social ». Notre camarade Sébastien Baroux, du centre courrier de Paris 15, passe ainsi en conseil de discipline le 22 mars. La Poste demande 6 mois d'exclusion à son encontre, pour une prise de parole de 3 minutes !

**Contre l'état d'urgence et la répression syndicale qui accompagnent les politiques de casse sociale, la Fédération SUD PTT appelle à la mobilisation la plus large, à commencer par toutes les échéances du mois de mars, que ce soit contre le plan stratégique à La Poste ou la loi El Khomri.**

Paris le 16 mars 2016